

OBSERVATOIRE INTERNE

Une année spéciale avec des résultats atypiques

Sur les 131 927 agents du Ministère, 36% ont participé à l'enquête de l'observatoire interne début 2021 (soit-4%). La participation a été plus hétérogène encore que sur les vagues antérieures avec des progressions importantes sur certaines directions et des reculs sur d'autres, avec un fort décalage entre les administrations centrales et les services déconcentrés. Pour **FO Finances** cette baisse de participation est aussi due au fait que les agents voient bien peu de réponses concrètes aux difficultés dont ils font état dans ces questionnaires.



Travailler au temps de la COVID et après.

Globalement, la gestion de la crise a été ressentie de façon positive, notamment sur le plan sanitaire avec un bon niveau d'information. Cette évolution positive est largement supérieure au reste de la Fonction Publique d'État. Par contre, le sujet des conditions de travail donne des résultats très différents selon les directions. La DGFIP est restée majoritairement en présentiel, notamment dans les services déconcentrés, ce que **FO** a dénoncé à maintes reprises lors des audioconférences de crise. **FO** partage la vision mitigée des agents sur le télétravail durant la crise, entre difficultés et évolution managériale. Dans les prochains mois, les agents attendent plus d'écoute, d'empathie mais aussi un management basé sur la confiance et la transparence.

Dynamiques

Cette année, on note un fort recul des perceptions critiques sur l'ensemble des directions mais elle reste majoritairement négative dans les réseaux (DGFIP 65%). De même l'adhésion aux changements reste très faible (DGFIP 16%). Certains résultats pourraient laisser penser que les agents, de façon globale, se sentent plus satisfaits, plus motivés et plus optimistes. Ce constat doit rapidement être relativisé, c'est la première année, depuis 2017, que la tendance s'inverse et le contexte était très particulier. Effectivement, il fait plutôt mieux vivre au ministère des Finances que dans le privé : pas de chômage partiel et pas de risque de licenciement, par exemples. De la même façon, la baisse du résultat sur d'éventuels risques de conflits sociaux peut s'expliquer par le contexte sanitaire. Il était difficile début 2021 d'envisager des actions ou des grèves. Un résultat à mettre également en parallèle avec celui de l'enquête précédente réalisée au cœur du conflit lié à la réforme des retraites. Pour **FO Finances**, le contexte a amené les agents à relativiser leur situation, mais ne marque absolument pas une adhésion aux réformes en cours.

Engagement

75% des agents sont satisfaits de travailler au ministère, mais seulement 29% sont optimistes sur leur avenir. Clairement, ce 2ème point est lié à la perception négative des réformes en cours et de leurs conséquences individuelles : mobilité géographique, fonctionnelle, charge de travail....Pour

illustration, les résultats à la DGFIP, fortement impactés par les restructurations, sont en dessous de cette moyenne. La motivation dans le travail augmente notamment dans les directions fortement mobilisées durant la crise sanitaire, le sentiment d'utilité sociale des services est valorisant. Pour **FO Finances**, cela démontre, une nouvelle fois, la conscience professionnelle des agents qui ont fait leur maximum pour assurer des missions essentielles pour la population et la société. **FO Finances**, espère que l'administration va répondre aux attentes, par la mise en place d'actions concrètes, qui ne se limitent pas au petit monde de Bercy intra-muros.

Thématiques d'action

Vision : Sur la communication, les intranets directionnels ont connu une forte progression dans l'information distillée aux agents, qui s'expliquent largement par la généralisation du télétravail. Les agents ont eu un accès facilité pour trouver de l'information et n'ont eu, bien souvent, que ce lien avec le collectif de travail. Les OS demeurent un des principaux vecteurs d'information malgré les difficultés liées à l'éloignement des agents et aux obstacles posés par les directions pour organiser des réunions syndicales en visio, des visites de service ou des distributions de tracts.

Efficacité opérationnelle : Cet item progresse dans toutes les directions avec une amélioration du fonctionnement pour délivrer un service de bonne qualité aux usagers.

Le télétravail a connu une explosion au quotidien, même s'il s'apparentait souvent à un travail confiné. Cette contrainte a permis une progression des outils numériques et du taux d'équipement en portable. Mais il reste des attentes sur des outils collaboratifs adéquats et adaptés au travail nomade (49%). Sur ce dernier point, **FO Finances** a noté les résultats en deçà de la moyenne pour les agents de catégorie C. Il y a eu clairement un ressentiment d'exclusion du télétravail pour ces agents.

Conditions de travail : Le stress au travail a légèrement baissé et se rapproche de la moyenne dans la fonction publique d'État. Les chiffres les plus mauvais sont à la DGFIP: 6.3/10 et sur l'ensemble des catégories A+ et A encadrant à 6.8.

Ce point est à relier avec les résultats indiquant une hausse de leur charge de travail, liée à la gestion de la crise et le management des équipes en télétravail. L'inclusion des nouveaux agents est satisfaisante pour 78% des répondants. Le sentiment de discrimination reste stable à 12% et les causes les plus citées sont les mêmes que les enquêtes précédentes: temps partiel, état de santé, sexe, âge et appartenance syndicale. Les agents définissent deux axes d'amélioration pour leurs conditions de travail :

- ✗ Le numérique et la modernisation des outils,
- ✗ Un changement managérial: plus d'écoute, plus d'empathie et plus de proximité

Développement de l'agent : Sans surprise, les résultats sur la satisfaction des possibilités de formation continue n'enf inissent pas de se dégrader : -6points ! La baisse est constante depuis 2017 et ne peut donc s'expliquer sur les seules conséquences de la crise sanitaire. Avant même la suppression des CAP promotions, les agents font

preuve de défiance par rapport aux critères de promotion, qu'ils jugent opaques sans lien avec leurs mérites. Ils pointent également le manque d'information et d'accompagnement. Cette méfiance est notamment très marquée à la DGFIP, ainsi que pour les catégories B et C. Pour **FO Finances**, la mise en place des lignes directrices de gestion (LDG)¹ ne pourront que faire empirer ce ressenti, puisque les promotions et avancements seront le fait d'un «comité théodule» ou au final le fait du directeur.

Les principaux obstacles à la promotion sont le manque de postes et la mobilité géographique. **FO Finances** a une nouvelle fois revendiqué la fin des mobilités géographiques imposées pour le passage de C en B. Cette disposition pénalise les agents, notamment les femmes et les agents chargés de famille.

Conclusion

L'amélioration sensible des résultats de cette enquête semble corrélée à l'impact de la crise, qui malgré son côté anxiogène, a plutôt été bien gérée par le ministère tout au moins sur l'aspect sécurité des agents.

Par ailleurs, la généralisation du télétravail et l'éloignement du collectif de travail ont lissé les forts sentiments de colère et de mal être exprimés par les agents en 2019 sur les réformes directionnelles en cours et leurs conditions de travail, sans oublier la réforme des retraites de l'époque. Ils risquent néanmoins de revenir et d'être accentués au retour dans les services, surtout que les réformes se sont poursuivies et pour certaines s'accroissent. En outre la généralisation du télétravail met en avant une forte attente sur les aspects numériques. Pour **FO Finances**, au-delà de l'équipement, d'autres sujets font jour : les conditions de travail en lien avec le CHSCTM, les pratiques managériales en lien avec la formation des agents et des encadrants, et bien sûr la nécessité de mettre en place une indemnisation des frais pour les télétravailleurs.

Pour **FO Finances**, force est de constater la perception globalement négative apportée par les personnels sur leur situation individuelle et leurs perspectives d'avenir. Les possibilités d'avancement et de promotions réduites constituent un sujet de crispation majeure. La progression d'un point du taux d'avancement pour certains grades des catégories C et B est loin de répondre aux attentes exprimées.

Pour **FO Finances**, si cette dernière vague apparaît comme une rupture par rapport aux résultats des années précédentes, la spécificité de la période en est le critère majeur et sans réponse aux inquiétudes des personnels sur les réformes en cours et à leurs attentes pour leur carrière et leur pouvoir d'achat, la cuvée 2021 risque de ressembler fortement à celles que nous avons connues précédemment.

D'où la nécessité et l'urgence, pour **FO Finances** du retour d'un véritable dialogue social constructif à tous les niveaux de Bercy.



RESULTAT GREVE DU 10 MAI 2021



Taux de la DDFIP	16,67%
Taux national	14,34 %
Catégorie C	19,42 %
Catégorie B	18,67 %
Catégorie A	16,67 %
Catégorie A+	2,33%

Direction	13,95 %
SIP-SIE-CDIF	26,56 %
SIE-SIP/SIE-PRS	21,82 %
Trésoreries	10,53 %
Brigades, BCR,PCE,PCRP	21,62 %
SPF	9,09 %

PROGRAMMATION D'UN COMITE TECHNIQUE LOCAL LE 9 JUIN 2021

Un CTL était prévu jeudi 27 mai 2021 à 9h30 en visioconférence. Le quorum n'étant pas réuni, il est reprogrammé le mercredi 9 juin 2021 en présentiel (conformément à la circulaire du 26 mai 2021).



L'ordre du jour est :

- 1 / Point d'information sur le NRP 2021 et 2022 (pour information)
- 2/ Organisation du temps de travail (plages fixes et variables) pour le SGC de St Sever (pour avis)
- 3/ Bilan du télétravail exceptionnel (pour information)
- 4/ Protocole portant sur la mise en œuvre des nouvelles modalités de télétravail à la DGFIP (pour avis)
- 5/ Bilan de la formation professionnelle 2020 et plan de formation 2021 (pour information)
- 6/ Point d'information sur l'évolution des caisses dans le cadre du plan de suppression des espèces à la DGFIP (pour information)
- 7/ Questions diverses

PROGRAMMATION D'UN CHSCT LE 11 JUIN 2021

Un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail est programmé vendredi 11 juin 2021 à 9h30 en présentiel.

L'ordre du jour est :

- 1 / Approbation du PV du 2 mars 2021 (pour avis)
- 2/ Point sur la situation sanitaire
- 3/ Programme d'intervention 2021
- 4/ Point d'intervention sur le Nouveau Réseau de Proximité
- 5/ Point sur les travaux immobiliers
- 6/ Examen du Registre Santé et Sécurité au Travail
- 7/ Questions diverses

